

UNE CACHETTE DANS L'ABBATIALE DE CADOUIN

Une structure énigmatique, incluse au sommet d'un mur, a été découverte en 1988 au cours des travaux de couverture de l'abbatiale de Cadouin.

Contrairement aux bâtiments conventuels, plusieurs fois transformés et remaniés au cours des siècles, et au cloître devenu flamboyant à la fin du XV^e siècle, l'abbatiale est demeurée intégralement romane. Cela ne veut pas dire qu'elle a été construite en une fois ni qu'elle n'a été l'objet d'aucune intervention.

Plusieurs couvertures

En première approximation, le bâtiment de l'abbatiale a été construit en deux phases principales. Le chœur, le transept et l'arcade de la nef ont été bâtis en un premier temps. Cette phase, qui a débuté dès le début du XII^e siècle, se caractérise par la présence de chapiteaux historiés. La deuxième phase, vers le milieu du XII^e siècle, correspond à la construction de la nef proprement dite. Elle se révèle d'une sobriété toute cistercienne. La transition est bien visible sur le mur nord de la nef : l'appareillage des pierres présente une discontinuité suivant une ligne oblique et les boudins d'échafaudage sont alignés sur des niveaux différents. Enfin, la construction de l'abbatiale s'est achevée par la mise en place de la façade : elle est appliquée contre l'extrémité occidentale de la nef (Delluc, 1997 et 1998). Les bras du transept et la nef sont voûtés en berceau. La croisée du transept est couverte d'une superbe coupole reposant sur des pendentifs. La voûte de la nef et les deux bras du transept sont protégés par des toitures à deux pentes. La coupole est surmontée par une construction en bois abritant les cloches.

Depuis le XII^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, la couverture de l'abbatiale a sans doute été refaite plusieurs fois. Durant la majeure partie du XX^e siècle, et jusqu'en 1985, la toiture était couverte d'ardoises. Auparavant, elle était couverte de tuiles : leurs restes sont longtemps demeurés accumulés dans les combles¹. La pente de la toiture était plus ou moins accentuée selon la nature de la couverture : tuiles, ardoises ou peut-être même bardeaux. Cela est bien visible, lorsque l'on examine, dans les combles, les traces des anciens ancrages dans la partie supérieure des murs.

La découverte

En 1988, l'entreprise Dagand a été chargée de la réfection de la toiture suivant les plans de l'architecte en chef des Monuments historiques de l'époque, M. Bernard Fonquernie. Ce dernier avait choisi de recouvrir la toiture de tuiles plates et de reconstituer une pente ancienne visible par ses traces sur les murs de la nef (encastrement et larmiers). Il était nécessaire de dégarnir le sommet d'une partie des murs sur quelques dizaines de centimètres de hauteur. Ce faisant, un maçon a mis au jour un aménagement jusque là totalement invisible. Cet homme s'appelle M. Couleau. Il nous le racontera quatre ans plus tard (entretien de B. Delluc avec M. Couleau, le 5 octobre 1992).

Le 7 septembre 1988, le père de Veer, curé de Cadouin, visitant les travaux comme il le faisait très régulièrement, s'interroge sur cette curieuse structure, dégage la veille ou l'avant-veille. Il demande à l'un de nous (B.D.) de venir l'examiner².

¹ En 1985, nous avons participé à l'évacuation d'un empilement de vieilles tuiles accumulées au fil des siècles au-dessus de la voûte. Une grosse goulotte avait été installée entre les combles et un camion, pour faciliter l'opération.

² En compagnie de G. Mouillac.

C'est ainsi que nous nous sommes rendus sur place dès le lendemain. Nous y reviendrons un mois plus tard avec G. Delluc pour finir le plan, compléter nos notes et nos photographies (8 septembre et 3 octobre 1988).

Le 8 septembre, nous accédons au lieu de la découverte par les échafaudages de l'entreprise. Pour s'adapter à la nouvelle pente, plus forte que la précédente, le haut du mur oriental du transept a été démonté. C'est alors que l'énigmatique aménagement a été découvert. Selon M. Couleau, il y avait deux assises de pierre au-dessus du couvercle. Avant le début des travaux, rien n'était visible, la structure était totalement incluse dans la maçonnerie et n'était pas directement accessible (planche 1).

La cachette

C'est une sorte de coffre. Il était coincé entre la retombée de la voûte du bras nord du transept et le mur oriental de celui-ci. Au moment de sa découverte, les maçons l'ont en partie éventré dans sa partie nord. Par l'ouverture du couvercle, nous avons pu observer l'intérieur du coffre. Il contenait seulement quelques petits gravats de la toiture (pierres et bois pourri), manifestement tombés au moment de son ouverture accidentelle. En dehors de ces menus débris, il était totalement vide. Les deux assises de pierre enlevées semblent correspondre à un ajout lié à la pente du précédent toit. En revanche, le coffre était inclus dans la maçonnerie primitive du mur roman, sans doute à son sommet.

L'intérieur est une cavité parallélépipédique, légèrement pyramidale, tapissée de céramique (plus précisément de tuiles). Les dimensions intérieures sont : 45 cm de haut, 73 cm de long, 36 cm de large au nord et 29 cm de large au sud. Elle est faite de deux parois parallèles, bâties en pierres bien équarries de 10 à 12 cm d'épaisseur, posées sur le champ, parallèlement au mur oriental du transept, reposant sur une surface horizontale pavée de quatre grandes tuiles plates, en partie recouvertes par les cloisons latérales du coffre, laissant apparente une surface de trois tuiles et demi environ. Les deux petits côtés du coffre sont tapissés, chacun, de deux tuiles posées l'une sur l'autre, de champ.

Ces tuiles sont très particulières : la pâte de la terre cuite est rose, avec un dégraisant fin ; elles mesurent 22 cm sur 37 cm, avec une épaisseur de l'ordre de 1,5 cm ; chacune d'elles porte, à une extrémité, deux trous carrés de fixation, comme forés avec une cheville carrée sur la tuile non encore cuite.

Le coffre était couvert par un bâti de pierres appareillées de 13,5 à 14 cm d'épaisseur. En son centre, deux des pierres avaient été entaillées de façon à aménager une ouverture quadrangulaire de 26 sur 33 cm, avec une feuillure d'environ 2,5 cm d'épaisseur, sur laquelle reposait une pierre faisant office de couvercle. La feuillure était remplie d'un sédiment fin et, peut-être, de mortier.

Le 8 septembre, la partie intacte du couvercle n'avait pas été touchée par les maçons. Lors de notre deuxième visite, le 3 octobre 1988, selon M. Couleau, le coffre avait été vu par M. B. Fonquernie, qui n'a pas donné suite à cette découverte. Les ouvriers avaient enlevé le couvercle, dégageant bien la feuillure. Sans la vigilance du père de Veer, cette découverte serait passée inaperçue (planche 2).

L'accès à ce coffre n'a pas été conservé. Il n'aurait pas été détruit et serait aujourd'hui à nouveau inclus dans la maçonnerie (entretien de B. Delluc avec M. Couleau, le 5 octobre 1992).

Un reliquaire secret ?

Dès la découverte de ce coffre, le père de Veer a pensé à un aménagement pour cacher le Suaire au moment de la Révolution. C'est possible. Cependant, rien ne permet à ce jour de préciser la date de cet aménagement. Dans l'histoire de l'abbaye, le Suaire a été très souvent mis en péril et les moines ont eu maintes raisons de vouloir le dissimuler (Delluc, 1997).

Les matériaux utilisés pour construire ce coffre, sa forme et sa position fournissent quelques éléments de réflexion, mais ne permettent pas de conclure. Il est bâti au sommet du mur roman, sous la voûte du transept. Avant la surélévation, il était dans un endroit parfaitement dissimulé, mais accessible dans les combles, sous la toiture. Il s'agit d'une structure très soignée, doublée de céramique, certainement destinée à cacher des objets très précieux. L'hypothèse d'un coffre pour protéger le Suaire est donc plausible.

La date de la construction serait un élément important pour en comprendre l'usage. Un facteur certain : il a été construit à une époque où les murs n'étaient pas surélevés. Les tuiles très particulières qui en tapissent l'intérieur permettraient sans doute une datation. A notre connaissance, les Monuments historiques ne se sont pas intéressés à cette question. Par prudence, nous avons recueilli un fragment de la tuile cassée au moment de la découverte. Une datation de cette tuile pourrait être pratiquée par thermoluminescence.

A notre connaissance, cette structure est unique en son genre et aucun aménagement analogue n'a été signalé dans une abbaye cistercienne.

Brigitte et Gilles DELLUC

USM 103 du Muséum national d'Histoire naturelle
UMR 5198 du CNRS

Bibliographie

- Collectif, 1997 : *Les pérégrinations du suaire de Cadouin*, Actes du 3^e colloque de Cadouin 1996, p. 39-41.
Delluc, B. et G., 1997 : « Les tribulations du suaire de Cadouin, synopsis », *Actes du 3^e colloque de Cadouin* 1996, p. 39-41.
Delluc B. et G., 1998 : « L'archéologie cistercienne à Cadouin », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome CXXV, p. 383-418.
Delluc B. et G., 2000 : « Cadouin, abbaye cistercienne, les témoins matériels », *Actes du 4^e colloque de Cadouin* 1997, p. 29-52.

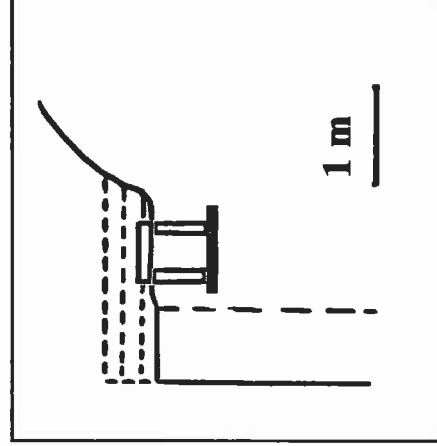
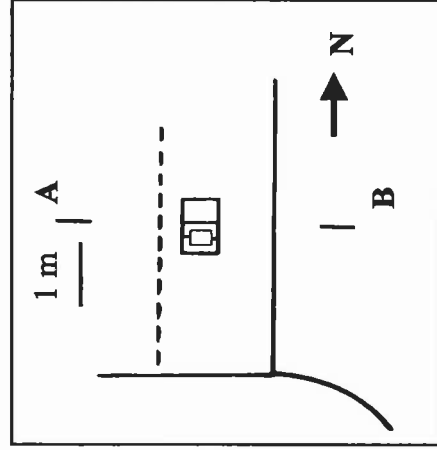
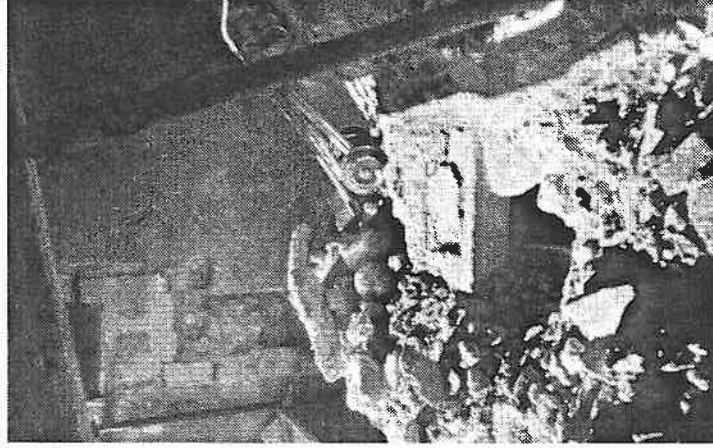
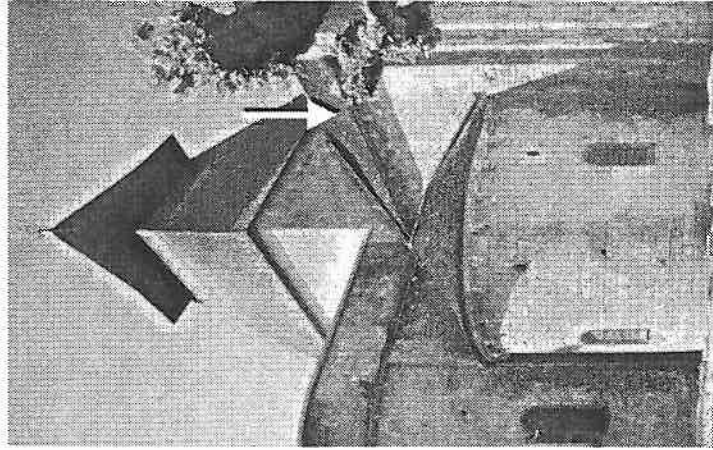


Planche 1. De haut en bas et de gauche à droite : emplacement de la cachette (bras nord du transept) ; la cachette dans les combles, le 8 septembre 1988 ; plan ; coupe AB.

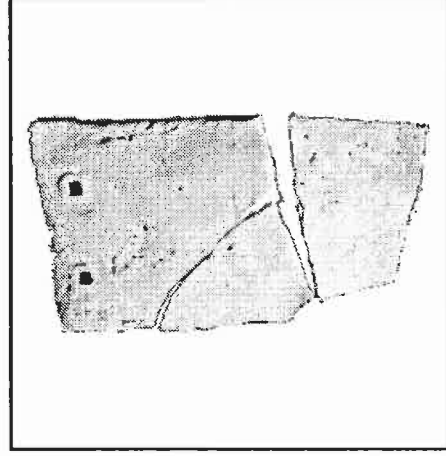
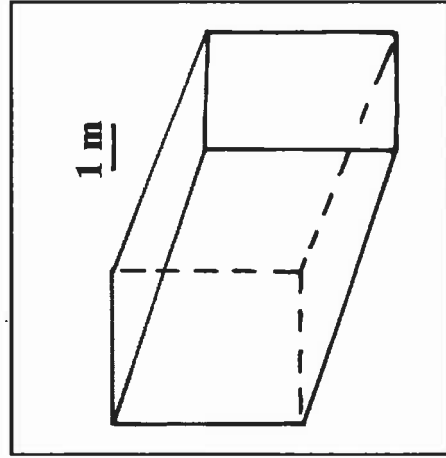
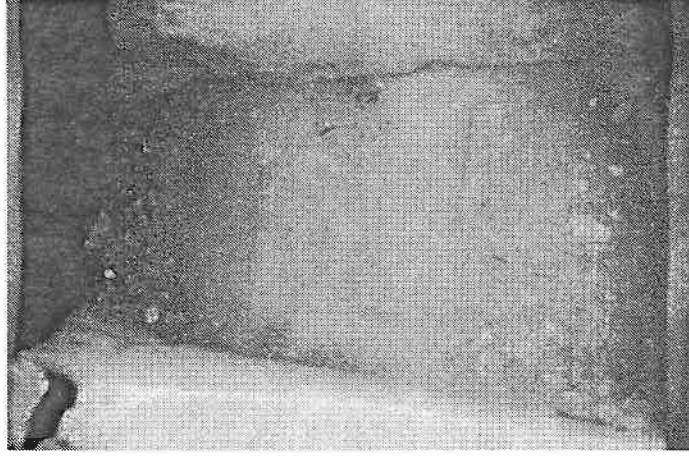
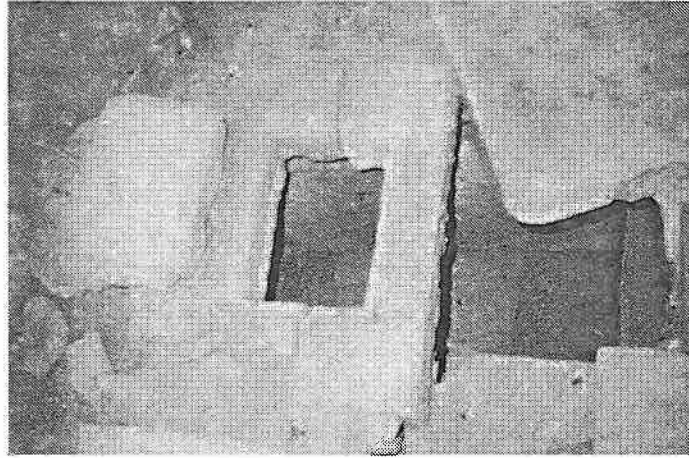


Planche 2. De haut en bas et de gauche à droite : vue rapprochée de l'ouverture de la cachette ; intérieur de la cavité ; volume de la cavité ; une des tuiles tapissant la cavité (photos Delluc).